

Charta

Devoirs des enfants

- respecter les autres enfants ainsi que les autres personnes dans le SEA
 - respecter le matériel mis à disposition et ranger la salle
 - se tenir aux règles du SEA
 - écouter et accepter différentes opinions
 - dire la vérité
 - exprimer ses besoins (mouvement, créativité,..)
- garder le SEA dans un état propre



- recevoir des explications
- profiter d'un encadrement ciblé sur leurs besoins individuels
- s'exprimer librement
- choisir leurs activités librement
- être protégé et bénéficier des soins nécessaires pour son bien-être

Droits des enfants

Devoirs des éducateurs

- respecter les droits de l'enfant
- avoir une attitude juste et responsable
- respecter les besoins individuels de chaque enfant
- informer les parents du comportement de leur enfant
- travailler en collaboration avec les partenaires externes (école, service sociaux,..)
- faire évoluer chaque enfant à son rythme
- promouvoir une atmosphère agréable dans le SEA
- respecter, considérer, accueillir l'enfant en tant que personne unique et particulière
- respect du secret professionnel
- garantir la sécurité des enfants

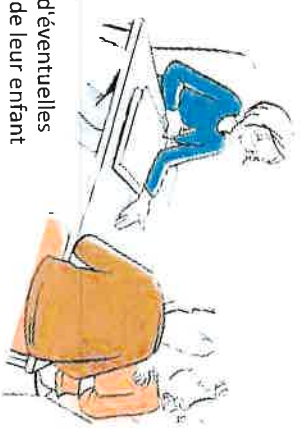
Appréciation
Honnêteté
Joie
Respect

- Reconnaissance de leur travail
- être traité avec respect et politesse
- être soutenu par les différents membres de l'équipe
- favoriser un climat et un lien de confiance au sein de l'équipe, auprès des enfants et parents

Droits des éducateurs

Devoirs des parents

- prévenir le SEA d'éventuelles absences/retards de leur enfant
- partager toutes les informations importantes concernant leur enfant et de veiller à fournir toute nouvelle information à l'équipe
- récupérer leur enfant comme indiqué dans les plages d'horaires lors de l'inscription
- de récupérer leur enfant au plus tard à 19:00 heures, fermeture du SEA
- ramener le matériel nécessaire pour leur enfant (pantoufles, vêtements de rechange, brosse à dents, crème solaire,..)
- avoir un échange régulier avec le personnel éducatif
- surveillance et accompagnement de leur enfant au niveau scolaire
- soutenir l'équipe éducative dans le respect des règles du SEA par leur enfant



- être traité avec respect et politesse
- communiquer leurs désirs et attentes
- recevoir régulièrement des informations concernant leur enfant
- profiter d'un encadrement de qualité de leur enfant
- connaître les règles du SEA

Droits des parents

